

Mauritanie
Plan d'amélioration

**Fenêtre Thématique: Prévention de Conflits et
maintien de la Paix**

**Titre du Programme: Gestion Locale de l'Environnement et
Mainstreaming dans le Processus de
Planification**

Recommandation de l'évaluation N° 1**UNESCO:****Remettre en question la collaboration de l'UNESCO avec cette ONG de mise œuvre****Réponse de la gestion du Programme Commun****Substituer l'ONG par une autre ayant une plus grande expérience en matière d'actions communautaires. Ou bien, suivre de manière plus étroite l'approche méthodologique de l'ONG lors de la mise en œuvre de projets sur de nouveaux sites**

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
1.1 Mener des discussions avec l'ONG sur la nature du partenariat et la qualité des interventions	30/10/2010	UNESCO	discussions en cours avec IPADE			

Recommandation de l'évaluation N° 2**UNESCO:****Etablir une relation de travail entre la coordination du MDG-F/ l'UNESCO et le consultant 'mangrove' résidant à Nouakchott.****Réponse de la gestion du Programme Commun****Mettre en place des réunions bimensuelles d'information et d'échange pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre**

Actions clés	Délai	Responsable /s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
2.1 Etablir un calendrier de réunions bimensuelles entre la coordination du MDG F et l'expert mangrove (l'UNESCO)	21/09/2009	UNESCO/Coordination	CONTACT ETABLI; calendrier de réunion	100%		

Recommandation de l'évaluation N° 3**FAO:****Envisager une collaboration avec le MDR si les activités combinant périmètres maraichers et régénérations de gommiers se poursuivent en année 2 et 3.****Réponse de la gestion du Programme Commun****Intégrer les délégations MDR dans le CGP régional et prendre contact pour collaborer**

Actions clés	Délai	Responsable /s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
3.1 Intégrer les délégations MDR dans le CGP régional	31/07/2010	FAO	Les délégations régionales du MDR sont membres des CPR	100%		
3.2 Collaborer avec MDR (pour les activités de maraichages)	31/12/2011	FAO				

Recommandation de l'évaluation N° 4**FAO/PAM: Institutionnaliser un mécanisme d'information plus efficace (ex. par GSM en cas d'urgence) avec les comités de gestion via les points focaux régionaux.****Réponse de la gestion du Programme Commun****Pouvoir Les membres des CPR de contacts téléphoniques afin d'être contactés régulièrement par le CGP et la Coordination MDG-F**

Actions clés	Délai	Responsa	Suivi	Secrétariat
--------------	-------	----------	-------	-------------

		ble/s	Commentaires	État	Commentaires	État
4.1 Elaborer la liste des contacts des membres des CPR et la mettre à la disposition de la Coordination MDG-F	30/07/2010	FAO/PAM	Liste disponible	100%		
4.2 Doter les CPR de GFU	31/12/2010	FAO/PAM	Le budget estimatif est de 3000\$			

Recommandation de l'évaluation N° 5

FAO/PAM: « Un critère de choix décisif lors de l'attribution des contrats devrait être leurs références en ce domaine ; les ONG déjà sous contrat devraient participer au workshop 'approche participative et techniques d'animation communautaire' ».

Réponse de la gestion du Programme Commun

Exiger comme critère de sélection des ONG l'expertise en approche participative. Faire participer les ONG sous contrats au workshop.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
5.1 Faire participer les ONG sous contrats au workshop.	30/11/2010	FAO/PAM	Un atelier sera organisé en novembre (25000\$) piloté par UNICEF			
5.2 Réviser et exiger comme critère de sélection des ONG l'expertise en approche participative.	30/11/2010	FAO/PAM	Déjà intégrée aux critères de sélection des ONG que l'absence d'expertise en approche participative est une note éliminatoire	100%		

Recommandation de l'évaluation N° 6

Projet AGIRE: Toute décision prise par le CRE devrait l'être sur base de priorités préétablies

Réponse de la gestion du Programme Commun

Elaborer un document d'orientation (« master-plan » ou « road map » du secteur de l'eau) des prises de décision du CRE du Tarza

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
6.1 élaborer les TDRs pour Réaliser l'état des lieux (opportunités et les défis liés à la gestion locale de l'eau) et définition d'options de réponse stratégiques	30/10/2010	Chef de Projet AGIRE	Cette activité était prévue dans le programme de travail	100%		
6.2 Réaliser l'étude	31/12/10					
6.3 Restituer l'étude	11/01/11					

Recommandation de l'évaluation N° 7

AGIRE/PNUD: Améliorer les canaux de communication entre AGIRE et le PNUD pour que la transmission des informations soit plus fluide.

Réponse de la gestion du Programme Commun

Chaque partie désignera une personne de référence.

Actions clés	Délai	Responsable /s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
7.1 Reformuler les termes de référence du Coordinateur AGIRE afin qu'il joue pleinement son rôle de point focal au sein du programme conjoint	30/10/2010	AGIRE/PNUD				
7.2 Recruter un assistant administratif pour appuyer l'UCP	31/12/2010	AGIRE/PNUD	Nécessite de disposer de 36000 \$			
7.3 Recruter le leader thématique de l'unité environnement au sein du PNUD	31/07/2010	PNUD	Leader thématique est en place	100%		

Recommandation de l'évaluation N° 8

Projet SGP: « Les ONG impliquées devraient participer au workshop visant à améliorer les méthodes d'intervention des ONG (approche participative).

La validation des propositions des ONG par le SGP doit être renforcée en incluant des critères dans la check-list de contrôle visant à vérifier la pertinence des propositions et leur adéquation par rapport aux priorités des villages, éventuellement en faisant appel à de l'expertise technique provenant d'autres agences (PAM, FAO, AGIRE, OMS) en fonction des activités proposées par les ONG. »

Réponse de la gestion du Programme Commun

Faire participer les ONG sous contrats à la formation en gestion participative

Mettre au tour du président une commission pour valider les propositions techniques

Actions clés	Délai	Responsable /s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
8.1. faire participer les ONG sous contrats avec le SGP à l'Atelier de formation en approche participative	30/12/2010	COORDINATEUR SGP	envisager un budget de 3000 \$ et l'inclure comme activité de l'année 3	60%		
8.2. Mettre autour du Président du CGP un comité d'experts pour examiner les propositions et sélectionner les ONG qui devront mettre en œuvre les activités de gestion participative des forêts classées.	30/12/2010	COORDINATEUR SGP	Actuellement les propositions techniques sont examinées par cette commission	90%		

Recommandation de l'évaluation N° 9

Projet APE:

Se concentrer, préférentiellement, sur les activités ne nécessitant pas des actions de 'lobbying' au plus haut niveau

Réponse de la gestion du Programme Commun

Envisager de démarrer immédiatement son programme de sensibilisation des institutions gouvernementale sur les questions environnementales.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
9.1 Elaborer un programme de travail et une mise en œuvre dès le début de l'année 3 du	30/10/2010	Chef de Projet APE				

programme conjoint						
9.2 Mettre en place un site web pour le programme conjoint et plus spécifiquement pour la composante Environnement	30/03/2011		Nécessite un budget de 3000 \$			
9.3 Formation de cadres aux niveaux national et local des administrations concernées en matière de planification et de suivi et évaluation	30/08/2011		Nécessite un budget de 50000 \$			
9.4 Organiser un Atelier de sensibilisation de la société civile	30/08/2011		Nécessite un budget de 25000 \$			
9.5 Atelier de mobilisation et de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments et leurs interactions avec l'environnement (recommandations EES santé / MS et MEDD)	30/08/2011		Nécessite un budget de 20000 \$			
9.6 Participation et animation par le programme conjoint des journées du Bas-Delta placées sous le haut patronage des deux présidents de la République (le 14, 15 et 16 février 2011)	28/02/2011		Nécessite un budget de 15000 \$			
9.7 Renforcer les capacités du MDEDD en Evaluation Environnementale	30/06/2011		Nécessite un budget de 20000 \$			

Recommandation de l'évaluation N° 10

OMS:

Faciliter l'institutionnalisation d'un mécanisme de coordination entre les 2 agences gouvernementales qui soit bénéfique à chaque partie.

Réponse de la gestion du Programme Commun

Formaliser le CRE comme plate forme de coordination par arrêté ministériel conjoint entre le MHA et le MS

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
10.1 élaborer l'arrêté ministériel	30/11/2010	OMS				
10.2 faire signer l'arrêté par chaque ministre	31/01/2011	MS/MHA				

Recommandation de l'évaluation N° 11

OMS : Abandonner, dans leur forme actuelle, les sensibilisations à l'hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Réponse de la gestion du Programme Commun

Engager des discussions avec l'UNICEF pour étudier les possibilités d'un « greffage » des activités de l'OMS à celles de l'UNICEF en matière d'hygiène et assainissement

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
11.1 Orienter l'activité de sensibilisation hygiène assainissement vers les	31/10/2010	OMS	Accord entre OMS et Unicef durant la retraite			

communautés cible 03 villages						
11.2 Réaliser les activités	30/06/2011		Cette activité nécessite 10 000\$ et son financement assuré par OMS			

Recommandation de l'évaluation N° 12

UNICEF: « L'UNICEF doit attirer l'attention des autres agences sur l'approche méthodologique adoptée avec succès pour l'ATPC ; des sessions d'information pourraient être organisées initialement avec les chargés de programme des agences puis éventuellement selon la pertinence avec des professionnels du secteur »

Réponse de la gestion du Programme Commun

Organiser conjointement un atelier de formation en gestion participative et technique d'animation communautaire

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
12.1 Confirmer la participation et la prise en charge des ONG	15/10/2010	Chaque Agence	Chaque agence inclura une ligne budgétaire relative à la prise en charge des ONG sur le plan de travail A3			
12.2 Compiler la liste et transmettre à L'UNICEF	30/10/2010	Chargé de Suivi Evaluation				
12.3 Organiser l'atelier	30/11/2010	UNICEF				

Recommandation de l'évaluation N° 13

Coordinateur Résident: « L'agence leader doit mandater un responsable pour mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation à mi-parcours, en coordination avec le CDN et CGP. Une retraite de 2-3 jours est à envisager immédiatement en vue d'une discussion menant au choix des recommandations les plus appropriées et leur mise en œuvre dans les meilleurs délais et conditions »

Réponse de la gestion du Programme Commun

Le coordinateur MDG-F est mandaté pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation et une retraite de 2-3 jours est à envisager dans les meilleurs délais.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
13.1 Combiner retraite et revue annuelle	30/09/2010	Le coordinateur MDG-F	Retraite réalisée du 19 au 21 septembre 2010 plan d'amélioration actualisé	100%		

Recommandation de l'évaluation N° 14

Coordinateur Résident/Agence Leader: « La complexité du programme et la multiplicité des agences partenaires nécessitent la réactivation d'une cellule de coordination qui appuie les Comité de Gestion du Programme et le Comité Directeur du Programme ».

Réponse de la gestion du Programme Commun

Recruter un chargé de SE

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi	Secrétariat
--------------	-------	---------------	-------	-------------

			Commentaires	État	Commentaires	État
14.1 Recruter un chargé de SE		Coordinateur Résident/Agence Leader	Le Chargé de SE est en place depuis 01/07/2010	100%		

Recommandation de l'évaluation N° 15

Coordination: « Le programme doit créer des points focaux régionaux regroupant un représentant des agences partenaires et chaque contrepartie nationale. Ces points focaux liés ou non à la cellule économique de la wilaya, doivent améliorer l'ancrage du programme dans chaque wilaya ».

Réponse de la gestion du Programme Commun

Mettre en place des Comités de Pilotage Régionaux (CPR) pour piloter le programme conjoint au niveau régional.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
15.1 Elaborer les TDR des CPR	30/07/2010	Coordination MDG F	Tdrs disponibles	100%		
15.2 Mettre en place les CPR	30/07/2010	Coordination MDG F/CGP	Une mission de mise en place a été effectuée en juillet. Arrêté du Wali formalise cette mise en place	100%		
15.3 Instaurer une mission conjointe trimestrielle avant la réunion des CPR.	30/08/2011		Nécessite un budget de 35000 \$			

Recommandation de l'évaluation N° 16

Coordination:

Compiler les 'success stories' et élaborer un plan de communication et de plaidoyer en collaboration étroite avec le projet APE afin de divulguer les meilleures pratiques

Réponse de la gestion du Programme Commun

Définir et mettre en œuvre un plan de communication

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
16.1 Réunion APE/Coordination MDG-F	30/09/2010	Coordination MDG F	discussions durant la retraite	100%		
16.2 Elaborer un plan de communication	30/09/2010	Coordination MDG F	Des actions ont été listées durant la retraite (Recommandation N°9)	50%		
16.3 Mettre en œuvre plan de communication	30/08/2011	Coordination MDG F		50%		

Recommandation de l'évaluation N° 17

Coordination: Institutionnaliser des missions d'évaluation conjointe entre agences partenaires pour envisager des activités conjointes.

Réponse de la gestion du Programme Commun

Instaurer une mission conjointe trimestrielle avant la réunion des CPR.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
17.1 Effectuer une mission	30/07/2010	Coordination	Rapport de	100%		

conjointe en juillet 2010		MDG F	mission conjointe disponible			
17.2 Effectuer 1 mission d'évaluation conjointe avant fin décembre	31/12/2010	Coordination MDG F				

Recommandation de l'évaluation N° 18

Coordinateur Résident: « Le programme adopte la méthode itérative suivante : 1. consolidation 2. complémentarité 3. Approche holistique ».

Réponse de la gestion du Programme Commun

Adopter la méthode itérative de consolidation des acquis, complémentarité des activités et approche holistique.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
18.1 Les activités du produit 1 de la composante 1 de l'effet 1 seront consolidées	30/09/2011	PNUD/FAO/PAM/UNESCO	Voir programmation financière et technique			
18.2 l'OMS et l'UNICEF mèneront ensemble des activités de sensibilisation dans le cadre de la composante 2	30/06/2011	OMS/UNICEF	Planification à établir			
18.3 la finalisation du plan national de l'eau (PANAGIRE) se fera en collaboration de APE	30/08/2011	AGIRE/APE	Planification à établir			

Recommandation de l'évaluation N° 19

PAM, FAO, SGP/PNUD, UNESCO : Consolidation des acquis

Réponse de la gestion du Programme Commun

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
19.1 Consolider les 12 sites de régénération du gommier A1 et A2	30/09/2011	FAO	Activité inscrite dans le programme de travail annuel			
19.2 Consolider les sites de Mise en défens	30/09/2011	PAM	Activité inscrite dans le programme de travail annuel			
19.3 Consolider les sites de fixation de dunes mobiles	30/09/2011	PAM	Activité inscrite dans le programme de travail annuel			
19.3 Consolider l'équivalent de 140 Ha de mangroves au niveau du PND	30/09/2011	UNESCO	Activité inscrite dans le programme de travail annuel			
19.3 Consolider les sites de valorisation de culture fourragères et produit forestier	30/09/2011	SGP/PNUD	Activité inscrite dans le programme de travail annuel			

Recommandation de l'évaluation N° 20

OMS: Consolidation des acquis

Réponse de la gestion du Programme Commun

Consolider les acquis						
Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
20.1 <i>consolider la bonne gestion des incinérateurs installés dans les 6 sites par des supervisons formatives</i>	31/07/2011	OMS	Activité inscrite dans le programme de travail			
20.2 <i>organiser des missions de terrain de l'INRSP pour le Suivi des laboratoires régionaux</i>	31/07/2011	OMS	Activité inscrite dans le programme de travail			
20.3 <i>organiser des sessions de formation/sensibilisation sur l'hygiène/assainissement/sécurité sanitaire des aliments dans 03 villages</i>	31/07/2011	OMS	Activité inscrite dans le programme de travail			
<p>Recommandation de l'évaluation N° 21 CDN/CGP: envisager une extension du programme (sans coût additionnel) de 6 mois afin que les activités clôturées en fin d'année 3 puissent faire l'objet d'un suivi ex-post</p>						
<p>Réponse de la gestion du Programme Commun Faire le nécessaire pour obtenir cette extension additionnel de 6 mois sans coût additionnel</p>						
Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
21.1 formaliser la demande de prolongation	30/11/2010	Coordination MDG F/CGP	Il faudrait prendre les renseignements nécessaires pour valider cette recommandation			
21.2 Demander La prolongation	15/12/2010	PNUD				
21.3 Assurer le suivi de la demande de prolongation	30/12/2010	Coordination MDG F				
<p>Recommandation de l'évaluation N° 22 Coordination: Une cartographie globale des activités pilotée par la cellule de coordination actualisée doit être réalisée</p>						
<p>Réponse de la gestion du Programme Commun Mettre en place une base de données des sites d'interventions</p>						
Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
22.1 collecter les données	30/09/2011	Coordination MDG F	Activité à continuer	80%		

22.2 mettre en place la base de données	31/12/2010	Coordination MDG F	Base de données développées sous Access	60%		
22.3 coupler la base de données à un SIG	30/03/2011	Coordination MDG F	Nécessite une formation sur le SIG			

Recommandation de l'évaluation N° 23

Coordination/CGP: Approche conjointe – planification

Réponse de la gestion du Programme Commun

Mission conjointe identification forêts classées programmée avec les experts techniques du Programme et membres du Comité de gestion de Programme.

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
23.1 Effectuer des missions conjointes	Juillet 2010	Coordination/CGP	1 mission conjointe a été effectuée en juillet 2010	100%		
23.2 Organiser conjointement 1 session de formation en approche participative	30/11/2010	UNICEF				
23.3. Faire participer les Bénéficiaires à la revue annuelle	30/09/2010	Coordination MDG F		100%		

Recommandation de l'évaluation N° 24

Coordination et agence partenaire intéressée: Approche participative par les ONG de mise en œuvre

Réponse de la gestion du Programme Commun

Organiser conjointement un atelier de formation en gestion participative et technique d'animation communautaire

Actions clés	Délai	Responsable/s	Suivi		Secrétariat	
			Commentaires	État	Commentaires	État
24.1 Confirmer la participation et la prise en charge des ONG	15/10/2010	Chaque Agence	Chaque agence inclura une ligne budgétaire relative à la prise en charge des ONG sur le plan de travail A3			
24.2 Compiler la liste et transmettre à L'UNICEF	30/10/2010	Chargé de Suivi Evaluation				
24.3 Organiser l'atelier	30/11/2010	UNICEF				